

# BASSINS DE DÉCANTATION DE LA SUCRERIE D'ABBEVILLE

Commune de Grand-Laviers



# A7

SURFACE
<b>40</b> hectares

MONTANT DE L'OPÉRATION
<b>310 000</b> €

FINANCEMENT	
Agence de l'eau Artois-Picardie	155 000 €
Fondation habitats faune sauvage	93 000 €
Fédération départementale des chasseurs de la Somme	62 000 €

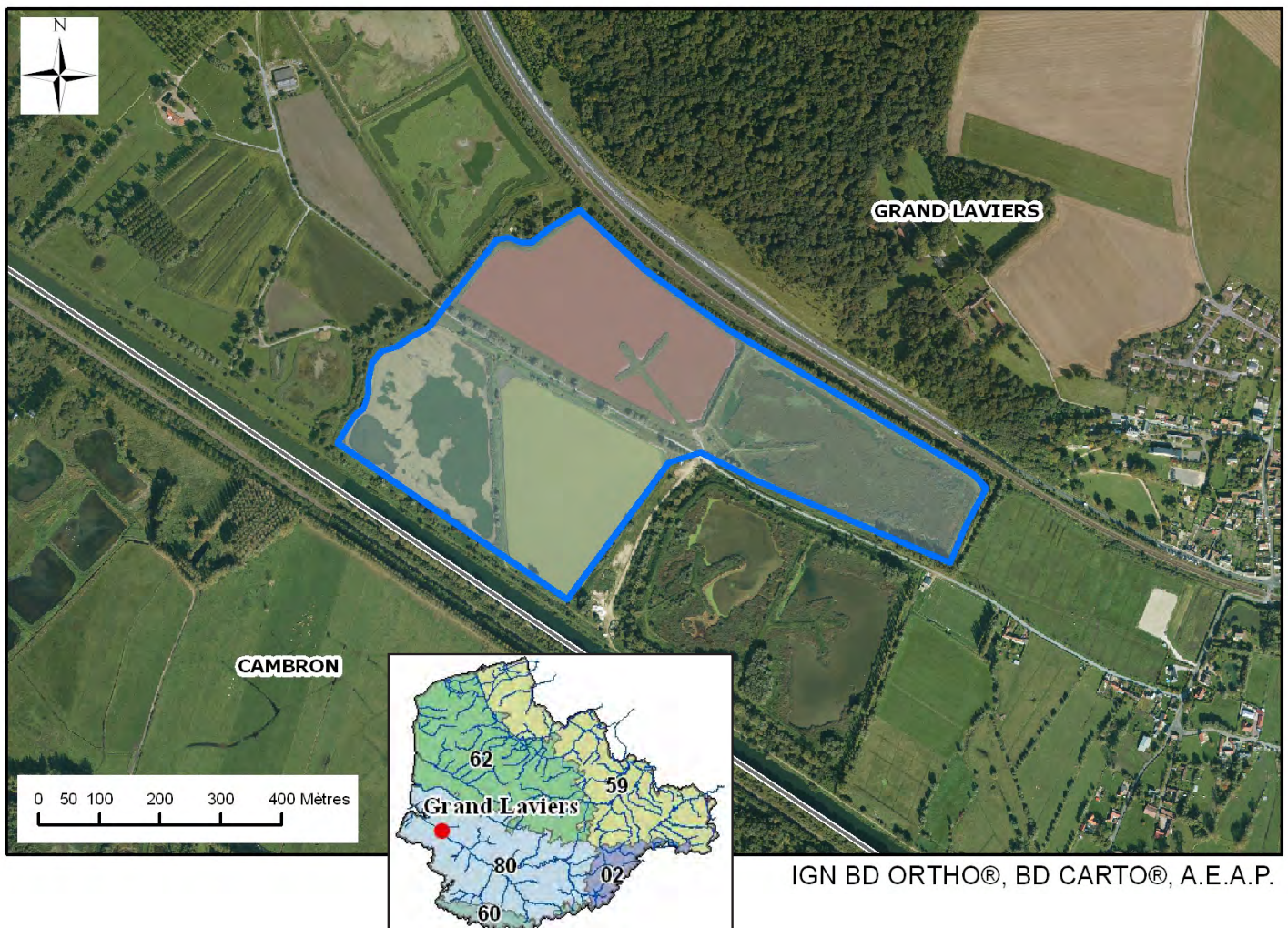
Acquéreur : Fondation nationale pour la protection des habitats et de la faune sauvage

Gestionnaire : Fédération départementales des chasseurs de la Somme

Année : 2008

## Contexte

Les anciens bassins de décantation de la sucrerie d'Abbeville constituent un site majeur pour l'avifaune et sont repris dans un inventaire ZNIEFF\* de type 1\*. Cette zone de quiétude, qui fait partie d'un ensemble de 150 hectares, joue un rôle essentiel pour la gestion conservatoire de l'avifaune\*, notamment les espèces migratrices de l'éco complexe de la baie de Somme.



# Enjeux et objectifs

Le projet vise à assurer la protection foncière de 40 hectares de terres constitués de trois anciens bassins de la sucrerie. Ces bassins, situés en périphérie de la commune de Grand-Laviers entre le canal de la Somme et la ligne ferroviaire Paris-Calais, s'intègrent à une zone humide comprenant sept bassins d'eau, des pâturages humides, un réseau de fossés larges, une roselière jouxtant deux mares, une peupleraie\* et une parcelle cultivée. De très nombreuses espèces et habitats d'intérêt national et européen sont présents. Ces bassins en basse vallée de la Somme sont d'un intérêt faunistique majeur.



*Ancien bassin atterrit*

## Modalités de l'opération

La Fondation nationale pour la protection des habitats et de la faune sauvage mène depuis près de trente ans une politique d'acquisition et de gestion conservatoire de zones naturelles, notamment de zones humides. En partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs de la Somme, la Fondation a acquis les trois bassins auprès de la société Tereos qui a cessé son activité à la sucrerie d'Abbeville.

## Résultats

Grâce à l'apport de fonds propres de la Fondation, d'une participation de 62.000 euros de la Fédération départementale des chasseurs de la Somme et d'une participation financière de l'Agence de l'eau Artois-Picardie au titre de son neuvième programme d'intervention, la Fondation est devenue propriétaire des anciens bassins après une négociation à l'amiable.



*Sentier*



*Vue d'ensemble des bassins*

## Perspectives

La gestion a été confiée à la Fédération des chasseurs de la Somme et différentes actions seront menées :

- le maintien de cette zone humide et l'amélioration de sa fonctionnalité sur le plan écologique (faune-flore), environnemental et hydrologique,
- des études scientifiques au profit des oiseaux d'eau et de leurs habitats,
- le développement d'actions pédagogiques en accord avec le respect du site et de ses habitats (accueil du public).



200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - B.P. 80818 - 59508 Douai cedex  
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 - [www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)

### CONTACTS :

FONDATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DES HABITATS DE LA FAUNE SAUVAGE : EDOUARD-ALAIN BIDAULT 01.41.09.65.10  
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA SOMME : THIERRY DELEFOSSE 03.22.82.90.90  
AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE : ESTELLE CHEVILLARD / ALEXANDRE POULAIN 03.27.99.90.31